

RCS : COUTANCES

Code greffe : 5002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00214

Numéro SIREN : 789 767 480

Nom ou dénomination : A2ERC

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2022 sous le numéro de dépôt 3759

1 BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2022

cerfa

N° 15948*23

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AZERC											
Adresse de l'entreprise		LES CHESNAIES 50720 BARENTON											
SIREN		7 8 9 7 6 7 4 8 0											
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent*		1 2							
								Exercice N clos le		31/12/2021			
ACTIF								Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial*		010		012							
		Autres*		014		016							
	Immobilitisations corporelles*		028	1095716	030	415428		680288					
	Immobilitisations financières* (1)		040	60061	042			60061					
	Total I (5)		044	1155777	048	415428		740348					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	2126	052			2126				
		Marchandises*		060		062							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068	14840	070			14840				
		Autres* (3)		072	267225	074			267225				
	Valeurs mobilières de placement		080	51239	082			51239					
	Disponibilités		084	83545	086			83545					
	Charges constatées d'avance *		092		094								
	Total II		096	418976	098			418976					
	Total général (I + II)		110	1574752	112	415428		1159324					
PASSIF										Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120					457500					
	Écarts de réévaluation		124										
	Réserve légale		126					1159					
	Réserves réglementées*		130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*		131										
	Report à nouveau		134					629600					
	Résultat de l'exercice		136										
	Provisions réglementées		140										
	Total I		142					1088259					
	Provisions pour risques et charges		154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					49546					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166					7055					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		3601			14465					
	Produits constatés d'avance		174										
Total III		176					71065						
Total général (I + II + III)		180					1159324						
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	37889					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	224071					
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	85437					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

TDFC 504805285 M BOU

Formulaire obligatoire (article 302 Septuies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>A2ERC</u>								Néant ☐ *							
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *							
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406									
	Autres	410		412		414		416									
Immobilisations corporelles	Terrains	420	123000	422	25885	424		426	148885								
	Constructions	430	257417	432	62666	434		436	320083								
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	106650	442	72399	444	23300	446	155749								
	Installations générales, agencements divers	450	372862	452		454		456	372862								
	Matériel de transport	460	96800	462		464	96800	466									
	Autres immobilisations corporelles	470	103182	472	63120	474	68166	476	98137								
	Immobilisations financières	480	60061	482		484		486	60061								
TOTAL		490	1119972	492	224071	494	188266	496	1155777								
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																	
Fonds commercial		495		497		498		499									
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506									
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516									
	Constructions	520	61740	522	10680	524		526	72420								
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	18194	532	30503	534	5482	536	43215								
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	189617	542	34143	544		546	223760								
	Matériel de transport	550	21135	552	7852	554	28986	556									
	Autres immobilisations corporelles	560	50889	562	27874	564	2730	566	76033								
TOTAL		570	341574	572	111052	574	37198	576	415428								
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2		3		4		5									
	CULTIVATEUR	CHARRUE		PIC BOTTES		BENNE ROLLAND		PULVE TECNOMA									
	6	7		8		9		10									
	TRACTEUR CASE IH PUMA	ATHOS DU LEVANT															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values												
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme											
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧									
1	1100	574	527	200	-327												
2	2500	1025	1475	833	-642												
3	500	222	278	70	-208												
4	18300	3448	14852	15000	148												
5	900	214	686	500	-186												
6	96800	28987	67814	65000	-2814												
7	5500	2729	2770	3833	1063												
8																	
9																	
10																	
Total	578	125600	580	37199	582	88402	584	85436	586	-2965	581		587		589		
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations		590		583		594		595					
TOTAL						596		-2965		585		597		599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERSFormulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A2ERC

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381	
	dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	46647
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	20470
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : A2ERC Néant ☐*

Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021 Durée en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel * :	376	1
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	179225
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	179225

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	9626
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	7381
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrée sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	17007

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	28796
Variation négative des stocks	145	7894
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	33579
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	100
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles ou incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	70369

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3)	137	125863
--	-----	--------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
--	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		Effectifs au sens de la CVAE*	023	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022				
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026				
Période de référence	024			160	
Date de cessation					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

TDFC 504805285 M BOU



N° 11622*22

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

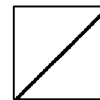
N° de dépôt

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2033-F-SD 2022



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 78976748000021

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A2ERC

ADRESSE (voie) LES CHESNAIES

CODE POSTAL 50720 VILLE BARENTON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Nom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Nom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

TDFC 504805285 M BOU

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright RedTitan (2022) V22.01



N° 11623*22

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

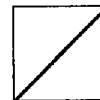
N° de dépôt

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2022



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 78976748000021

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A2ERC

ADRESSE (voie) LES CHESNAIES

CODE POSTAL 50720

VILLE BARENTON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

1

Forme juridique SCI Dénomination ERC DU POT DE FER

N° SIREN (si société établie en France) 883929846

% de détention 20

Adresse : N° Voie 21 AVENUE EMILE DESCHANEL

Code postal 75007

Commune PARIS

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright RedTitan (2022) V22.01

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

TDFC 504805285 M BOU

TEL :

A2ERC

LES CHESNAIES
50720 BARENTON

Numero : 504805285

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

L ' A N N E X E

1 - DETTES ET CREANCES PROVISIONNEES ET COMPTES DE REGULARISATION

CODE	LIBELLE	DEBITS	CREDITS	SOLDE
Dettes financieres				
1688	INTERETS COURUS EMPRUNTS	16	29	13 CR
Dettes fournisseurs d'exploitation				
4081	FOURNISS EXPLOIT FACT N PARVE	1167	2257	1090 CR
Dettes sociales				
4282	DETTE PROVISION CONGES A PAYER	2482	3825	1343 CR
431	M.S.A. (SALARIES)	8692	9218	527 CR
437	AUT ORGANISMES SOCIAUX	0	102	102 CR
4382	CH SOCIALES CONGES PAYES	284	446	161 CR

2 - REGLES COMPTABLES

LES CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES ONT ETE APPLIQUEES CONFORMEMENT AUX PRINCIPES GENERAUX D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DEFINIS PAR LE CODE DE COMMERCE, LE DECRET No 83-1020 DU 29 NOVEMBRE 1983. CONFORMEMENT AUX REGLEMENTS CRC 2002-10 ET 2004-06 ET L'INSTRUCTION FISCALE BO 4A-13-05 RELATIFS A L'AMORTISSEMENT ET LA DEPRECIATION DES ACTIFS, ET SAUF EXCEPTION ALORS PRECISEE EN FAITS MAJEURS, LA METHODE SIMPLIFIEE DITE PROSPECTIVE A ETE RETENUE. LES EVENTUELS FRAIS D'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIERES SONT COMPTABILISES EN CHARGE. LES DUREES D'AMORTISSEMENT RETENUES CORRESPONDENT AUX DUREES D'USAGE.

TEL :

A2ERC

LES CHESNAIES
50720 BARENTON

Numero : 504805285

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

L ' A N N E X E

DEROGATIONS AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE

AUCUNE DEROGATION SIGNIFICATIVE AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE DE LA COMPTABILITE NE MERITE D'ETRE SIGNALEE.

3 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

AUCUN FAIT MAJEUR NE MERITE D'ETRE SIGNALE.

TEL :

A2ERC

LES CHESNAIES
50720 BARENTON

Numero : 504805285

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE : REGULARISATIONS DES PLUS-VALUES

Libelle	Court terme	Long terme
RAPPEL DES PLUS-VALUES DIVERS	- 2965	0
TOTAL	- 2965	0

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE
GENERALE DU 17/06/2022**

A2ERC
Société par Actions Simplifiée
Capital Social : 11 590.00 euros
Siège Social : LES CHESNAIES
50720 BARENTON
RCS de COUTANCES N° : 789 767 480

La collectivité des associés propose d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice de la manière suivante :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	0.00€
Report à nouveau antérieur bénéficiaire	629 599.58€
Mise en report à nouveau	629 599.58€
Montant Brut Distribuible	0.00€
Solde net	0.00€

Suite à la présente affectation décidée par les associés, le report à nouveau bénéficiaire est de 629 599.58€.

L'affectation du report à nouveau est renvoyée par l'assemblée à la décision de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice suivant.

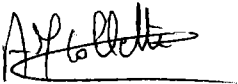
Il devra obligatoirement être rajouté au résultat de l'exercice suivant.

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Pour extrait,

Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence

Extrait certifié conforme par la gérance


EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 17/06/2022

A2ERC

Société par Actions Simplifiée

Capital Social : 11 590.00 euros

Siège Social : LES CHESNAIES

50720 BARENTON

RCS de COUTANCES N° : 789 767 480

L'an deux mil vingt deux,
Le dix sept juin.

Les associés de la A2ERC se sont réunis au siège social, sous la présidence de Madame COLLETTI Anne Marie, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci-après :

RESOLUTION N° 5 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	0.00€
Report à nouveau antérieur bénéficiaire	629 599.58€
Mise en report à nouveau	629 599.58€
Montant Brut Distribuible	0.00€
Solde net	0.00€

Suite à la présente affectation décidée par les associés, le report à nouveau bénéficiaire est de 629 599.58€.

L'affectation du report à nouveau est renvoyée par l'assemblée à la décision de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice suivant.

Il devra obligatoirement être rajouté au résultat de l'exercice suivant.

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence

Extrait certifié conforme par la gérance

